



## **Avoirs non réclamés : la commission d'experts livre son rapport et son projet de loi**

Par Alexandre Richa le 8 juillet 2004

La commission d'experts, instituée par le Département fédéral des finances et présidée par le professeur Luc Thévenoz, a livré son rapport et son projet de loi fédérale sur les avoirs non réclamés (auparavant dénommés « fonds en déshérence »).

Voir en ligne :

- [Communiqué du DFF](#)
- [Rapport et projet de loi](#)

---

Reproduction autorisée avec la référence suivante: Alexandre Richa, Avoirs non réclamés : la commission d'experts livre son rapport et son projet de loi, publié le 8 juillet 2004 par le Centre de droit bancaire et financier, <https://cdbf.ch/222/>